الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
République Algérienne Démocratique et Populaire
وزارة التعليم العالي و البحث العلمي
Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Vice-Rectorat de la Formation Supérieure du Premier et Deuxième Cycles, la Formation Continue et les Diplômes, et la Formation Supérieure de Graduation

جامعة بجاية
Tasdawit n Bgayet
Université de Béjaïa

نيابة مديرية الجامعة للتكوين العالي في الطورين الأول والثاني و التكوين المتواصل و الشهادات، والتكوين العالي في التدرج

Tel/Fax: 034 22 15 49
E-mail: vrp@univ-bejaia.dz
Site Web : http://univ-bejaia.dz/formation/
Réf. : 2194 /VRFSPDCFCDFSG/UB/2013

Procès Verbal de la réunion avec les Doyens des Facultés

En date du Lundi 28 Oct. 2013 à 14H00

L'an deux mille treize et le vingt huit du mois d'octobre à 14H00 s'est tenue une réunion au rectorat avec les *Doyens des Facultés*, sous la présidence de Monsieur le Vice Recteur.

Etaient présents :

- Mr AIT-AMOKHTAR H. — Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.
- Mr TAHAKOURT AEK. — Doyen de la Faculté de **Tech**
- Mr AIT SAIDI A. — Doyen de la Faculté **SEGC**
- Mr ATMANI Dj. — Doyen de la Faculté **SNV**
- Mr BOUDRIOUA A. — Doyen de la Faculté **DSP**
- Mme BAA S. — Vice Doyenne de la Faculté **SHS**
- Mr MEZIANI B. — Vice Doyen de la Faculté **SE**

Ordre du jour :

1. Demandes de recours (Réintégrations) : *Cas des étudiants fins de cycles régulièrement inscrits (sans rupture d'inscription).*
2. Organisation et suivi des activités du Tutorat au niveau des Facultés.
3. Divers.

La séance a été ouverte à 14 h. Avant de commencer les points à l'ordre de jour, le Vice Recteur a évoqué la nécessité de discuter en premier lieu certains points urgents liés à la pédagogie et au démarrage des enseignements de l'année en cours.

- Locaux pédagogiques

Campus de Targua Ouzemmour : Afin de dégager les créneaux non utilisés et les réaffecter, il est demandé aux Facultés (Technologie, SNV et SE) d'établir les plannings d'occupation des Amphis et des salles. En particulier, il a été convenu d'afficher le planning d'occupation de chaque amphi à son entrée.

Campus d'Aboudaou : Une réunion est programmée pour le Mardi 29/10/2013 pour uniformiser les horaires des séances d'enseignement et de dégager les créneaux de cours manquants à la Faculté SEGC.

- *Emplois du temps individuels des enseignants* : Les présents à la réunion ont été informés que certains enseignants n'ont pas reçu le "modèle-type emploi du temps individuel" (03 feuilles : emplois du temps, recommandations et autorisation du département). A cet effet, il demandé aux Facultés de veiller à ce que ce courrier parvient à chaque enseignant.
- *Inscriptions en Master 1 (Nouveaux) :* A ce jour, tous les dossiers parvenus au Vice rectorat ont été traités. Le nombre de nouveaux inscrits à atteint 4563 étudiants.
- *Etablissement et délivrance des Diplômes de Licence et de Master (Promotion 2013) :* Une situation par Faculté a été préparée au Vice rectorat. Le nombre de diplômes établis varie entre 23.7% et 86.2% selon les Facultés. A cet effet, il est demandé aux facultés qui ont accusé un retard de transmettre leurs PV de délibérations dans les meilleurs délais au Vice rectorat.

1. Demandes de recours (Réintégrations) : *Cas des étudiants fins de cycles régulièrement inscrits (sans rupture d'inscription).*

Il a été convenu de ***réétudier favorablement*** (*avec engagement*) les recours des étudiants en fin de cycle, LMD (L3, M2) ou classique, ayant déposé des demandes de réintégration (*suite à l'abandon des études durant l'année 2012/2013*) et reçu un avis défavorable.

Ces recours seront étudiés et traités au niveau de la scolarité de chaque faculté. La date limite arrêtée pour le dépôt des recours est fixée pour le Jeudi 31/10/2013. Un affichage commun a été rédigé et transmis aux facultés pour diffusion.

2. Organisation et suivi des activités du Tutorat au niveau des Facultés.

Les présents à la réunion ont été informés du travail fait à ce jour pour la mise en place du Tutorat à l'université de Béjaia. Un document de synthèse leur a été remis. Il contient :

- Le PV de la réunion d'installation de la Commission du Tutorat (*en date du 11/06/2013*)
- La Décision Rectorale d'Installation de la Commission du Tutorat
- Les principaux éléments pour la mise en place du Tutorat.
- Textes réglementaires sur le Tutorat
  - *Décret exécutif n° 09-03 du 6 Moharram 1430 correspondant au *03 janvier 2009* précisant la mission de tutorat et fixant les modalités de sa mise en œuvre.
  - *Décision ministérielle N°189 du *16 juin 2010* fixant les modalités de la prise en charge du tutorat auprès des établissements d'enseignement supérieur.
  - *Arrêté n° 713 du *03 novembre 2011* fixant la composition et le fonctionnement de la commission du Tutorat.
- Formulaires de suivi et d'évaluation du Tutorat
  - *Modèle-type de "*Contrat d'engagement individuel du Tuteur*".
  - *Modèle-type de la "*Fiche d'évaluation du tuteur*".
  - *Modèle-type de la "*Fiche de questionnement de l'étudiant sur le Tutorat*".
- Dépliant "Organisation du Tutorat et modalités pratiques"

Un programme de travail par trimestre a été proposé dans le Dépliant "*Organisation du Tutorat et modalités pratiques*". Des quotas de ce Dépliant et du Règlement des études 2013/2014 ont été transmis le 10/10/2013 aux facultés pour les distribuer à tous les enseignants.

Le suivi sur le terrain du tutorat est maintenant à la charge des facultés (*par domaine de formation*). Certaines facultés ont commencé le travail, les autres doivent suivre dans les meilleurs délais. Dans ce sens, il est demandé à chaque faculté de ***programmer une réunion*** de coordination en présence de tous les résponsbles pédagogiques (Doyen, Vice Doyens, Chefs de département, Responsable de Domaine, Responsable de Filière et Responsable de Spécialité). ***Le PV de cette réunion doit être transmis*** à Messieurs le Président de la commission du tutorat, le Recteur de l'université, et le Vice Recteur chargé de la pédagogie.

3. Divers.

Trois points importants ont été soulevés et discutés sommairement lors de cette réunion. Ils seront inscrits à l'ordre du jour pour les prochaines réunions.

3.1. Planning des examens de l'année en cours : pour programmer les examens de l'année en cours et les afficher dans les meilleurs délais aux étudiants, deux variantes se sont présentées. Les avantages et les inconvénients de chacune des deux variantes ont été ainsi discutés.

Variante 1 :

Examens S1→Démarrage des cours S2→ Examens S2→ Rattrapages (S2 et S1).

Variante 2 :

Examens S1→Rattrapages S1→Démarrage des cours S2→Examens S2→Rattrapages S2.

3.2. Conditions d'accès L2-L3 (cycle Licence) et M1-M2 (Cycle Master)

Conformément à l'arrêté n°712 du 03/11/2011, il est souhaitable de discuter (au niveau des départements) et de fixer par spécialité les critères de progression de L2 vers le L3 (cycle Licence) et de M1 vers leM2 (Cycle Master).

3.3. Taches des Responsables Pédagogiques

Il est nécessaire de clarifier et de préciser les taches des responsables pédagogiques (Domaine, Filière et Spécialité) conformément aux textes règlementaires.

La séance fût levée à 17H15.

Fait le 28/10/2013

Le Vice Recteur